



École Sainte Trinité – Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be



## Liste de matériel pour les classes de 1<sup>re</sup> maternelle

### Les pingouins et les koalas



Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

#### Matériel obligatoire :



- un cartable à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis.



- une boîte à tartines facile à ouvrir et une boîte avec la collation facile à ouvrir.



- une gourde avec de l'eau.

- des vêtements de rechange : 2 slips ou culottes, 2 pantalons, 2 t-shirts, 2 pulls, 2 paires de chaussettes, 1 rouleau de sacs pour mettre les vêtements sales;



- des langes, au besoin.

- Pour la sieste : une couverture, un oreiller, un doudou et/ou une tétine qui resteront à l'école.



#### Matériel spécifique pour chaque classe :

- Pour Mme Jessica et Mme Imane (*Les pingouins*) : apporter une photo de famille.
- Pour Mme Vanessa (*Les koalas*) : apporter des sandales de gym qui resteront à l'école.

Pour plus de facilité pour prendre soin de votre enfant, et si vous le souhaitez, vous pouvez déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :



- un ou plusieurs paquets nominatifs de lingettes;



- une ou plusieurs boîtes nominatives de mouchoirs;



- un ou plusieurs rouleaux nominatifs d'essuie-tout.

Merci d'avance,

Mme Jessica et Mme Imane, Mme Vanessa



# École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : [direction@stcm1.be](mailto:direction@stcm1.be)

## FRAIS SCOLAIRES 2025-2026

pour les élèves de la classe de 1<sup>re</sup> / 2<sup>e</sup> maternelle

### Frais scolaires obligatoires

<b>visites et sorties culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ± 30 € : activités autour des continents « Le tilt »</li><li>• 11 € : animation « Le monde d'Ayden »</li><li>• 5,50 € : atelier « mandala végétal » à l'école</li><li>• 4 € : la petite ferme à l'école</li><li>• ± 3 € : animation pédagogique sur les insectes « la coccinelle »</li><li>• 1,50 € : atelier « bulles de savon » (prix pour 3 séances)</li><li>• gratuit : plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo...)</li><li>• gratuit : visite à la ludothèque et à la bibliothèque</li><li>• gratuit : animation Wheelie (musée à l'école)</li></ul> <p>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</p>
<b>séjour pédagogique avec nuitées (M2)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voyage scolaire de 3 jours au mois de juin 2026 : 120 €.</li></ul> <p>Le prix du voyage sera étalé sur quatre mois : septembre à décembre</p>

### Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

<b>repas chauds et potage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• gratuit pour les élèves de maternelle</li></ul>
<b>surveillance de la cour de récréation et de la sieste</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 € par mois (attestation fiscale)</li></ul>
<b>garderie (attestation fiscale)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45 + 1 € / jour de 16h45 à 17h45</li><li>• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines</li><li>• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines</li></ul> <p>⚠ <b>retard</b> = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard / enfant</p>

### Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL<sup>1</sup>

<b>ateliers parascolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. Le planning et la fiche d'inscription seront envoyés deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.</li></ul>
<b>fonds solidaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux fois par an, au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité (2 x 20 €). Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.</li></ul>

### Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

### Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

<sup>1</sup> LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien